



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 04 SEPTEMBRE 2025**

**Lieu :** Local ACKC de Fontanes

**Heure de début :** 19h00

**Heure de fin :** 22h00

### **Participants :**

- **Membres présents :** ALLEON Jérémie – DE ANGELIS Frédéric – DE CASTRO Fernand – DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – GALDEMAS Christophe – SASTRE Jérémie – ZOUAOUI Sofiane – FAURIE Maxime – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan – PERRIER Bruno – VALLIN Gérard.
- **Membres excusés :** GUILLERMET Joann – LEFEVRE Christian – MEYRAND Mickaël – MOREL Didier – PACHOT Patrick – ROLETTI Emmanuel – VALLON Pierre.
- **Membres absents :** BAILE Julien – CHAZOT Gabin.



## ORDRE DU JOUR

- 1. Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 24.04.2025 ;

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 Avril 2025 a été approuvé.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- 2. Pollutions ;

Suite à la crue du 17 octobre 2024, de nombreux réseaux de transfert des eaux usées ont été détruits ou gravement endommagés. Dès le lendemain, la collectivité a engagé des travaux pour reconnecter les réseaux les plus importants et prioritaires, comme par exemple le collecteur d'Açantia. L'ampleur des dégâts est telle que des interventions se poursuivent encore aujourd'hui, notamment sur les réseaux secondaires.

Sur la Deûme, deux secteurs particulièrement sensibles ont été identifiés :

- La canalisation de transfert située au niveau du pont de la Pierre, entre Annonay et Boulieu-lès-Annonay,
- Le pont des Sables à Boulieu-lès-Annonay,

Et sur la Cance :

- Le collecteur de la Cance, en amont d'Annonay, qui longe la rivière sur plusieurs kilomètres.

Lors de notre assemblée générale en février 2025, nous avons salué le travail considérable accompli par la régie de l'eau et de l'assainissement d'Annonay Rhône Agglo depuis la crue du 17 octobre. Nous avons toutefois exprimé nos inquiétudes face à l'ampleur des travaux restant à réaliser, ainsi que face aux risques de rejets d'eaux usées dans les cours d'eau à l'approche de l'été, période marquée par la baisse des débits et la hausse des températures.

Pour diverses raisons (techniques, administratives, etc.), certains réseaux n'ont pas pu être réparés avant la période d'étiage. Après plusieurs semaines de dégradation progressive de la qualité des eaux, et malgré les alertes émises auprès de la collectivité gestionnaire des réseaux, une importante mortalité piscicole s'est produite le 19 juin 2025 sur la Deûme, en aval du pont de la Pierre, entre Boulieu-lès-Annonay et le centre-ville d'Annonay. Près de six kilomètres de cours d'eau ont ainsi été impactés.

En raison de la gravité de cet événement, notre association a décidé de déposer plainte contre X afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette pollution, et qu'un plan d'action soit mis en place pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir. Une réunion d'échanges a été organisée entre Annonay Rhône Agglo, la Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche, et notre AAPPMA.

Début août 2025, une nouvelle mortalité piscicole a été observée, cette fois-ci sur la Cance, en aval du pont de l'Auvergnat, impactant près de deux kilomètres de cours d'eau.

Dans le but de trouver une solution durable pour prévenir ces pollutions, notre association, en collaboration avec la Fédération de pêche de l'Ardèche, travaille actuellement avec les services d'Annonay Rhône Agglo à la mise en œuvre de protocoles, d'actions concrètes et à la définition de solutions pérennes pour répondre efficacement à cette problématique.



Enfin, nous souhaitons souligner l'aide précieuse et l'engagement de notre garde-pêche particulier, dont le travail a permis la réalisation des procès-verbaux de constatation de ces pollutions, essentiels pour que ces dossiers puissent avoir une suite judiciaire et administrative.

- **3. Ateliers Pêche et Nature et écoles de pêche ;**

Depuis le dernier conseil d'administration, deux Ateliers Pêche et Nature ont été effectués pendant la période estivale, du 08 au 11 Juillet et du 15 au 18 Juillet. Ces stages ont été encadrés par les animateurs de la SAS Riveo et se sont bien déroulés : des poissons au rendez-vous et des jeunes contents de leurs journées de pêche au coup et au feeder.

L'école de pêche 2025 va bientôt attaquer et sera prise en charge également par les animateurs de la SAS Rivéo. Le calendrier a été revu et il y aura une seule école de pêche plutôt que deux avec des âges différents. Sept enfants sont inscrits à cette école de pêche nouvelle formule.

- **4. Challenge float tube du 21 Septembre à Serrières ;**

Le challenge float tube va se dérouler cette année le dimanche 21 septembre 2025 à Serrières. Jérémie ALLEON et Jérémie SASTRE vont se charger de l'organisation générale du jour et de la préparation en amont. Didier et Patrick se chargeront des courses le jeudi. Jérémie va lancer un appel à bénévoles pour la mise en place du jour J. Il se charge également d'effectuer le boost sur les réseaux pour augmenter le nombre d'inscrits (pour le moment 12 inscrits sur HelloAsso).

- **5. Troc Pêche du 22 Novembre à Sarras ;**

La quatrième édition du Troc Pêche 2025 aura donc lieu le samedi 22 Novembre 2025 à Sarras (même salle que l'année dernière).

Didier est en attente de la validation de la mairie de Sarras pour la réservation de la salle (validé à 99%). Nous repartirons sur les mêmes bases que l'année dernière, au niveau communication, tarifs et organisation générale. Un appel à bénévoles sera effectué d'ici peu.

- **6. Challenge Inter-APN 07-26-38 à Serrières-Anneyron ;**

Le challenge Inter-APN sera cette année organisé conjointement entre les Fédération de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère. Il se déroulera les 24 et 25 Octobre prochain. Le logement se fera à la MFR d'Anneyron et la pêche sur le lot D9 du Rhône entre Serrières et Sablons. Au total, 60 enfants des APN des différents départements et une vingtaine de bénévoles seront conviés à ce moment d'échange autour de la pêche. Différents ateliers seront mis en place et ces journées seront entièrement gratuites.



- **7. Travaux cabane de Serrières ;**

Suite à l'expertise faite concernant la présence d'amiante, des travaux devront être effectués pour un montant d'environ 5000€. D'autres demandes de devis sont en cours pour essayer de trouver une prestation moins onéreuse !

En l'absence de Patrick, Frédéric a dressé un point sur le budget et la ventes de cartes de pêche à ce jour. Au niveau du budget, nous sommes beaucoup mieux que le prévisionnel validé en assemblée générale (avec un déficit de 5460 euros). Le solde à date est positif de plus 10000 EUROS.

Cela s'explique par une baisse moins importante que prévue des ventes de cartes de pêche accompagnée d'une hausse du tarif. Aussi, le départ prématuré de Baptiste que nous avons comptabilisé avec 65 jours de présence, le versement d'une subvention de 800 euros du département et la subvention fédérale de 268 euros enfin réglée pour le challenge float-tube de 2024.

Ce résultat est toutefois à pondérer avec les points suivants : Des travaux non encore réalisés : traitement amiante local Serrières (5000 euros avec le devis actuel – en attente d'autres devis), prévision d'achat de truites farios de Chazey-bons suite aux deux pollutions, achat de quelques waders néoprène pour compléter le stock vieillissant, et toujours des surprises non prévues !

Au niveau de la vente des cartes de pêche (*voir pièce jointe N°1*), nous observons une baisse des cartes de pêche personnes majeures de 7,48% mais une belle augmentation au niveau des cartes de pêche enfants (mineures et découverte).

- **8. Parcours à gestion raisonnée Deûme : validation des limites du parcours ;**

Suite aux pollutions successives sur la Deûme, le bureau a proposé l'augmentation des limites du futur parcours à gestion raisonnée sur le vallon de Deûme : du pont du Charlieu jusqu'au début de la couverture de la Deûme, soit environ 3,2 km.

Le Conseil d'Administration a approuvé l'augmentation des limites du parcours à gestion raisonnée du Vallon de Deûme.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- **9. Club pêche au coup ;**

- **10. Club mouche ;**

Le club mouche a une réunion programmée le 23 septembre pour parler de la saison suivante.

- **11. Informations Fédération ;**

- **12. Points divers ;**

- **13. Dates du prochain conseil d'administration ;**

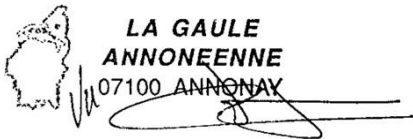
La date du prochain Conseil d'Administration a été arrêtée au mercredi 24 Septembre 2025 à 19h00 au local ACKC de Fontanes.



- 14. Tour de table.

RAS

DE ANGELIS Frédéric  
Président



SASTRE Jérémie  
Secrétaire

A black ink signature of Jérémie Sastre.

DATE D'APPROBATION : \_\_\_\_\_

Tableau de bord à la date du 04/09/2024

| Produit                                | Saison 2024 | Saison 2025 | Evolution au 04/09/2024 / 04/09/2025 |         |
|----------------------------------------|-------------|-------------|--------------------------------------|---------|
|                                        | Nombre      | Nombre      | Nombre                               | %       |
| Carte Personne majeure                 | 775         | 717         | -58                                  | -7.48%  |
| Sous-Total des cartes Personne Majeure | 775         | 717         | -58                                  | -7.48%  |
| Carte Découverte Femme                 | 39          | 32          | -7                                   | -17.95% |
| Carte Personne mineure                 | 197         | 221         | +24                                  | +12.18% |
| Carte Découverte -12 ans               | 192         | 212         | +20                                  | +10.42% |
| Carte Hebdomadaire                     | 86          | 82          | -4                                   | -4.65%  |
| Carte Journalière                      | 363         | 372         | +9                                   | +2.48%  |
| Total Cartes de Pêche                  | 1 652       | 1 636       | -16                                  | -0.97%  |